

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE
MARDI 22 SEPTEMBRE 2015 A 20 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE**

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a sollicité la société Qualiconsult pour dresser le constat de l'accessibilité des bâtiments communaux en vue de présenter un agenda avant le 27 septembre 2015 dans le cadre du décret n° 2014-1327 du 5 novembre 2014 relatif à l'accessibilité pour les bâtiments recevant du public. L'Adap est un document de programmation pluriannuelle qui précise la nature des travaux, leur coût et l'engagement à réaliser les travaux dans un délai de 1 à 3 ans. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité approuvant l'ADAP.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de location formulée par un kinésithérapeute qui souhaite installer son activité professionnelle dans le bâtiment de l'ancienne Mairie. Monsieur le Maire propose d'établir un bail professionnel de location. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité autorisant le Maire à signer le bail de location à usage professionnel à partir du 1^{er} octobre 2015 pour une durée de 6 ans.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dispositif du service civique volontaire créé par la loi du 10 Mars 2010. Ce dispositif a pour objectif d'offrir aux jeunes volontaires de 16 à 25 ans, l'opportunité de s'engager et de donner de leur temps à la collectivité. Le service civique permet d'effectuer des missions d'intérêt général. Monsieur le Maire précise que la rémunération est prise en charge par l'Etat et il reste à la charge de la Commune une indemnité de 100 € correspondant aux frais de transport et alimentation. Le Conseil Municipal prend une délibération à l'unanimité approuvant la mise en place du dispositif du service civique au sein de la Collectivité à compter du 1^{er} janvier 2016. Monsieur LAURENT précise qu'il faut demander l'agrément auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le thème choisi est l'environnement.
- Madame BALLATORE présente au conseil Municipal le projet de Convention de fleurissement participatif des rues de la Commune. Monsieur GENOT énumère tous les points à modifier.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une 5^{ème} classe a été ouverte à l'école primaire entraînant un découpage des classes de CP et CM1.
- Monsieur le Maire fait le point sur le dossier de la Poste qui doit devenir une agence postale communale à la fin du 1^{er} semestre 2016. Une rencontre doit être organisée avec les services techniques de la Poste concernant l'aménagement du bureau.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion de la commission des travaux sera programmée prochainement pour étudier en détail les points suivants :
 - * Modification à apporter au projet de sécurisation
 - * Parking du Jasset
 - * Aménagement des allées du cimetière
 - * Horloges astronomiques pour l'éclairage public
- Madame ROQUES informe le Conseil Municipal que 2 annonces ont été publiées concernant l'installation d'un médecin généraliste.